

Extrait du Spyworld Actu

<http://ks3094133.kimsufi.com/spip.php?article10949>

"Paris ouvre la voie à la consolidation européenne"

- Défense - France -



Date de mise en ligne : vendredi 12 juin 2009

Spyworld Actu

La plupart des PDG des groupes de l'armement ont été renouvelés ces derniers mois. Est-ce un nouveau souffle pour concrétiser la consolidation industrielle européenne ?

Il est normal qu'il y ait un renouvellement des directions de ces entreprises lorsque de nouvelles étapes sont engagées. La loi de programmation militaire [LPM] ouvre la voie à la consolidation industrielle européenne. C'est le cas notamment pour DCNS. Il ne s'agit pas de privatiser ce groupe naval mais de lui permettre des accords industriels. DCNS est très bien placé pour être le pivot de la consolidation nécessaire de ce secteur dans la mesure où il a le soutien de l'État et un carnet de commandes sans équivalent en Europe. DCNS a tous les atouts pour réussir.

La lettre de mission évoque une alliance avec l'allemand TKMS ?

Il appartient au PDG de DCNS, dans le cadre de la stratégie de son groupe, de mettre en oeuvre les meilleurs schémas industriels. Nous lui avons donné une orientation : DCNS doit être un acteur majeur de la consolidation. À ce titre, DCNS a des discussions constructives avec TKMS pour explorer des perspectives de coopération. Ces échanges sont encourageants.

Trois dossiers sont en souffrance pour DCNS : Navantia, l'alliance avec Finmeccanica dans les torpilles et STX. Où en sont-ils ?

Sur Navantia, il y a, du côté du gouvernement espagnol comme du côté français, la volonté de remettre le dossier à plat et de voir dans quelles conditions DCNS et Navantia peuvent retravailler ensemble. Concernant l'alliance avec le groupe italien Finmeccanica sur les torpilles, il y avait un problème statutaire sur les ouvriers d'État qui nous empêchait de créer une société commune, un « MBDA des torpilles ». La LPM va régler ce problème. Pour Rome et Paris, ce dossier est toujours d'actualité. Enfin, il n'y a pas de projet de rapprochement entre STX (ex-Chantiers de l'Atlantique) et DCNS, mais les deux entités coopèrent déjà sur des programmes.-

Êtes-vous favorable à la montée de Thales dans le capital de DCNS ?

Le gouvernement n'a pas changé d'avis et est favorable à une montée de Thales au capital de DCNS. Ce dossier doit être discuté avec la nouvelle équipe de direction à la tête de Thales et Dassault Aviation.

Dassault Aviation a-t-il les mains libres pour gérer comme il le veut Thales ?

La gestion de Thales est du ressort de son président. Par ailleurs, il y a un pacte d'actionnaires entre Dassault Aviation et l'État, identique dans ses grandes lignes à celui en vigueur avec Alcatel-Lucent, et c'est dans ce cadre que s'inscrira la gouvernance de Thales. L'arrivée de Dassault Aviation va permettre de démultiplier les opportunités de coopération et de synergies entre les deux groupes et aider l'industrie de défense française à rester dans la compétition mondiale. Les deux groupes ont l'habitude de travailler ensemble, ils ont fait le Rafale ensemble.

Nexter doit-il regarder aussi outre-Rhin ?

Nexter, grâce au formidable travail effectué par Luc Vigneron, est à nouveau bénéficiaire. Ce groupe a retrouvé un avenir. Nexter doit regarder aussi bien du côté de la Grande-Bretagne que du côté de l'Allemagne. Les Britanniques réexaminent les conditions de réalisation du programme terrestre FRES, qui peut être structurant pour cette

industrie. Cela mérite d'être étudié.

Quelles solutions pour la reprise de SNPE ?

Le vote de la LPM va permettre de mener la réorganisation de SNPE. Il faut préserver les activités stratégiques, regroupées, d'une part, dans un pôle munitionnaire et, d'autre part, dans un pôle de propulsion. Aujourd'hui, toutes les hypothèses sont possibles : la cession globale à Safran, qui serait alors chargé de nouer des partenariats pour les activités ne relevant pas de la propulsion solide, ou une cession à Safran du seul périmètre de la propulsion solide, à charge pour la direction de SNPE de mettre en place les autres partenariats.

Soutenez-vous la réorganisation de l'optronique de défense entre Safran et Thales ?

Nous sommes toujours favorables à cette réorganisation.

À propos de l'A400M, sur quel calendrier tablez-vous pour les négociations ?

Fin juin, la période de la trêve sera terminée. À partir de là, une phase de renégociation précise du contrat s'ouvrira. Il faut trouver un accord européen, là est la difficulté. Je table sur six mois avec pour objectif une signature fin 2009, début 2010.

Comment se passe le plan de relance ?

Fin mai, la Défense a engagé 1,1 milliard d'euros de dépenses d'équipements et d'infrastructures sur un total de 1,7 milliard. J'ai fait mettre en place un tableau de bord qui permet de s'assurer que le plan de relance est exécuté sans retards. D'ailleurs, nous sommes en avance par rapport à l'objectif d'engagement et de paiement qui nous a été fixé.

Post-scriptum :

<http://www.latribune.fr/entreprises...>